Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_060_2026-DE
A G E D i

République Française
LOZERE
MONTS DE RANDON - COMMUNE NOUVELLE

Séance du 28 avril 2026

Date de la convocation : 24/04/2026

Membres en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstensions:0

Le *vingt-huit avril deux mille vingt-six à 17 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,*

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Kristelle BILLARD, Gisèle GERBAL, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Francis SAINT-LEGER, Yvan VELAY, Gaëlle COULOMB, Christophe BRUN, Auxane MONTEIL, Ludivine TREBUCHON, Clément MEYSSONNIER, Rolande CHAUDESAIGUES, Romain DUFOUR, Virginie DELON, Anne FARGES, Fabrice HANQUEZ, Ludovic BRINGER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Jacqueline LIZZANA

DE_060_2026 - Objet : Délibération sur le budget primitif - CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR 2026

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 532 279,01

En dépenses à la somme de : 532 279,01

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_060_2026-DE
AGELI

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 386,79
011	Charges à caractère général	30 500
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**37 886,79**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	37 886,79
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**37 886,79**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	253 513,53
23	Immobilisations en cours	240 878,69
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**494 392,22**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	494 392,22
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**494 392,22**

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire,

Jacqueline LIZZANA

Pour copie conforme,
Le Maire,

Francis SAINT-LEGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr